

Le GAEC de la Ferme de l'Hotié

LAURÉAT DU TERRITOIRE GRAND BASSIN DE L'OUST - En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques Agroforesterie

SYSTÈME AGROFORESTIER : haies bocagères sur le pourtour des parcelles, haies bocagères pour séparer le parcellaire et lignes de plantation de fruitiers dans les parcelles (verger)



Section : Agroforesterie
Catégorie : Implantation

LOCALISATION

Région Bretagne – Ille-et-Vilaine (35)
Territoire Grand Bassin de l'Oust - Paimpont

FOCUS PROJET

Le GAEC de la Ferme de l'Hotié comporte un élevage de chèvres pour la production laitière avec un atelier de transformation du lait ainsi qu'un petit troupeau de vaches allaitantes qui pâturent dans les vergers de pommiers.

L'exploitation agricole de Laurent HIGNET s'étend sur 30 hectares en Agriculture Biologique dont 3 hectares de vergers avec un système 100% herbe et foin pour ses 60 chèvres et 15 vaches allaitantes. Le lait des chèvres est transformé sur la ferme. Les produits laitiers sont vendus en vente directe tout comme la viande bovine. Au même titre que les animaux, les arbres apportent leur contribution économique directe via la commercialisation des pommes transformées en jus, de la **sève de bouleau** récoltée au printemps, de l'**autoconsommation du bois de chauffage** généré par l'entretien des haies et du verger. Au-delà de l'aspect économique, Laurent HIGNET continue de **densifier la présence de l'arbre** sur l'exploitation pour profiter également de tous ses autres bénéfices : abri et nourriture des animaux, rôle de brise-vent, de drainage des sols en hiver...



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Syndicat Mixte du Grand
Bassin de l'Oust



Syndicat Mixte
du Grand Bassin
de l'Oust



Valorisation économique directe de l'arbre : production de bois de chauffage (autoconsommation)



Valorisation des autres productions de la ferme : fromage, fruits, jus de pomme, viande de veau, foin et sève de bouleau



LE MOT DU LAURÉAT

« Pour faire vivre 4 personnes sur l'exploitation de taille restreinte, mon objectif est de diversifier les productions et valoriser au mieux chaque ressource y compris les arbres. »

Laurent HIGNET



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Vif intérêt du jury sur la place laissée à la nature sur l'exploitation ;
- Autodidacte, Laurent HIGNET, adapte ses pratiques au fil du temps pour trouver une solution efficace aux problèmes rencontrés vis-à-vis de l'entretien et de la gestion de ses arbres ;
- La poursuite de la densification des arbres sur une exploitation déjà bien boisée.



L'organisateur du concours sur le Territoire Grand Bassin de l'Oust (Paimpont - Région Bretagne) :

LE SYNDICAT MIXTE du Grand Bassin de l'Oust (PUBLIC)

EN SAVOIR PLUS :

Le Syndicat a pour objectif la **reconquête de la qualité de l'eau** et du **bon état écologique des cours d'eau** et des milieux pour un développement durable, le SMGBO œuvre sur son territoire autour de quatre volets d'actions que sont l'accompagnement des collectivités pour raisonner l'entretien des espaces ruraux, le travail avec les agriculteurs pour raisonner la fertilisation et les traitements phytosanitaires, la communication et la sensibilisation des scolaires et du grand public mais également la préservation, la gestion et l'aménagement des milieux (bocage, zones humides, cours d'eau).

C'est dans ce dernier cadre que le Syndicat **accompagne la plantation de haies et la création de talus**, s'appuyant notamment sur le programme Breizh Bocage. Depuis 20 ans, ce sont plus de 400 km de haies plantées sur le territoire. Le syndicat va amplifier cette dynamique car les 1,3 ETP consacrés au bocage vont être portés à 2 ETP pour 2022 puis 3 ETP pour 2023. En plus des plantations, le Syndicat va déployer et structurer son action sur **l'entretien et la gestion du bocage** en formant 2 salariés cette année au **Plan de Gestion Durable des Haies** (PGDH) afin de déployer le **Label Haie**. L'objectif étant de répondre au développement de la **demande locale en bois-énergie** en accompagnant une centaine d'agriculteurs du territoire dans le plan de gestion et d'entretien de leurs haies afin d'en assurer la pérennité, la valorisation économique mais également qu'elles conservent toutes leurs fonctionnalités agro-écologiques dans le temps.

LE LAURÉAT DU CONCOURS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND BASSIN DE L'OUST :

Catégorie « Implantation » :

GAEC de la Ferme de l'Hotié, Laurent HIGNET à Paimpont

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

128

communes

164 400

habitants

284 500

hectares dont 60% de S.A.U.

TYPOLOGIE D'AGRICULTURE ET PRÉSENCE DU BOCAGE :

60/70ml de bocage par hectare : un maillage bocager à renforcer

ACTIVITÉ AGRICOLE PRINCIPALE :

polyculture/élevage en bovin lait